



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 03 OCTOBRE 2019

**Date de convocation :**

26/09/2019

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 22

L'an deux mille dix-neuf et le trois octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Maurice CHANARD, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mr Xavier BERAGUAS (à Mme Caroline PAGÈS), Mr Denis OLIVE (à Mr William BURGHOFFER), Mr Bruno COSTA (à Mr Claude AYMERICH), Mme Naïma METLAINE (à Françoise CRISTOFOL) pour voter en son nom.

Absentes : Mmes Géraldine MIR, Florence PERAMON, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2019/75 : CREATION D'UN POSTE POUR LA POLICE PLURI COMMUNALE – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Il convient de procéder à la modification du tableau des effectifs prenant effet au 1<sup>er</sup> octobre pour intégrer les mouvements ci-après :

**Création d'un poste**, dans le cadre de la mutualisation des services de Police Municipale au sein de l'intercommunalité. Ne sachant pas à ce jour le grade précis du candidat qui sera retenu, nous ferons la vacance d'emploi sur les 2 grades suivants :

- 1 poste de gardien -brigadier de police municipale
- 1 poste de brigadier principal de police municipale

Le poste restant vacant après nomination de l'agent sera supprimé lors d'un prochain conseil municipal.

**Suppressions de postes :**

A effectuer suite aux avancements de grade intervenus depuis mai 2019 et à l'avis défavorable au renouvellement d'un CAE, suppression de :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste d'adjoint technique
- 1 poste en CAE

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de valider les créations de postes définies ci-dessus.
- **VALIDE** le tableau des effectifs annexé à la délibération.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 03 octobre 2019

Le Maire,  
  
William BURGHOFFER



<b>GRADES par FILIERES (au 01/09/2019)</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
ATTACHE PRINCIPAL	1	1
EMPLOI FONCTIONNEL DE DGS POUR COMMUNE DE 2000 à 10 000 hab.	1	1
ATTACHE	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	4	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	6	6
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE à 30/35ème	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE à 24,5/35ème	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	4	4
ADJOINT ADMINISTRATIF à 24/35ème	1	1
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	2	2
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL de 2ème classe TNC 18/35ème	1	1
<b>ECOLES - INTERVENANT SPORTIF</b>		
OPERATEUR DES A.P.S.T. PRINCIPAL	1	1
ATSEM Principal 1ère CLASSE	2	2
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1	1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	4	2
GARDIEN- BRIGADIER DE POLICE	3	2
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	2	2
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	9	8
AGENT DE MAITRISE	3	3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1ère CLASSE	11	10
ADJOINT TECH PRIN de 1ère CLASSE TNC 31/35ème	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2ème CLASSE	10	9
ADJOINT TECH PRINCIPAL 2ème CLASSE TNC 31/35ème	4	4
ADJOINT TECHNIQUE	2	2
ADJOINT TECHNIQUE TNC 31/35ème	3	3
ADJOINT TECHNIQUE TNC 30/35ème	1	1
<b>ECOLES</b>		
ASSISTANT INTERVENANT MUSIQUE à TC en CDI	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>76</b>
CONTRAT ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI	3	3